



Du regard de l'autre
naît le handicap

HANDIRESSOURCES

N°12

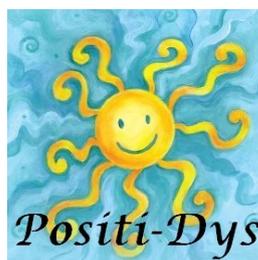
JUIN 2011

Le mot du webmaster

Même à l'ère de l'informatique, avoir une copie papier où nombre d'informations sont rassemblées reste indispensable. C'est pourquoi j'ai choisi de créer ce document qui est un complément du site.

En fait, les personnes croisées dans les articles ont toutes un lien, personnel ou amical, avec le handicap, rien n'est le fruit du hasard.

Cette lettre et le site en sont les preuves. Dans ce document, vous trouverez un lien « fichier texte » qui est une copie de l'article pouvant être lue plus facilement pour les personnes mal-



voyantes (logo texte).



Vos informations sont à envoyer à :

Handiressources@free.fr

Par convenance, les handicaps sont classés: P1 Moteur, P2 Mental, P3 Auditif, P4 Visuel avec les logos adaptés.



Dans ce numéro :

Point de vie de Pascale Celle	2
Handicap mental c'est quoi?	4
Sports adapté FFSA	6
Alter & Go	7
Basilique Saint-Denis (93)	8
Canal du Midi Canal de la Robine	9
INSHEA	10
Trophées Handi-responsables	11

Handicap mental, psychique ou le regard sur une vie différente

Du fait de la localisation de la déficience, les handicaps mentaux et psychiques sont ceux qui sont les plus difficiles à adapter car les plus difficiles à évaluer.

Ces personnes, enfermées dans un monde indiscernable pour les autres vivent dans un monde incohérent. Ce n'est pas pour autant qu'il faille les laisser en dehors de notre vie. Des associations comme Alter&go sur Perpignan savent tirer tous les enseignements de ces difficultés et propose même des voyages, au Pérou par exemple en été 2010.

L'accès au musée par exemple est pour eux la possibilité de prendre contact avec un monde surprenant parfois mais qui, comme tout à chacun, les passionne.

Le handicap mental ou psychique comporte des variantes de déficiences de la plus simple à la plus complexe. Souvent y sont associés un autre handicap, moteur par exemple.

Dans ce handicap peut-être plus que dans les trois autres le regard que nous portons sur eux est très important. A les méconnaître, nous y perdons beaucoup car au contact de ces personnes handicapées nous entrons dans un monde où la sensibilité est exacerbée.

Auprès d'eux, parler avec son cœur est une nécessité au risque d'être incompris. Vous ne pourrez pas tricher, il vous faudra sortir de votre carapace afin d'aller chercher au plus profond de vous-même les ressources nécessaires à la communication. Tricher pas possible.

Le cadeau qui vous sera fait en retour est sans pareil: communiquer sur l'essentiel sans aucun calcul juste un échange entre deux personnes. Ce contact vous changera à tout jamais, alors n'hésitez pas échangez le corps à corps rude de la vie pour le cœur à cœur sincère de la communication entre deux personnes.



Point de vue de Pascale Celle



1- **Pouvez vous vous présenter?**

Je m'appelle Pascale et je suis enseignante coordonnatrice en ULIS (Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire) TFC (Troubles des Fonctions Cognitives) en lycée professionnel depuis 2007 - à Yssingaux, Haute-Loire (43). Je suis certifiée de technologie, discipline que j'ai enseignée pendant 21 ans en collège avant de travailler en lycée.

2- **Pourquoi ce choix de métier ?**

En 2003, j'enseignais la technologie et l'opportunité d'une création d'une UPI (ancienne dénomination des ULIS) dans le collège où j'étais, a été le

point de départ de ma spécialisation.

L'enseignant coordonnateur de cette UPI avait contacté plusieurs enseignants (technologie, histoire-géo, EPS, musique, français) pour accueillir les élèves en classe de 6ème au départ puis en 5ème etc.). Motivée par ce nouveau public, épaulée par le collègue, je me suis lancée en 2003-2004. Une formation sur les troubles spécifiques du langage écrit et oral m'a donné envie d'en savoir plus.

Mon collègue m'avait prévenu : « Lorsque l'on travaille avec des jeunes en situation de handicap, on n'a plus envie de les lâcher » Trop tard, j'avais mordu à l'hameçon avec l'accueil de ces élèves « extra » ordinaires dans mes classes. J'ai souhaité en apprendre davantage pour les accompagner de manière plus pertinente en technologie et j'ai commencé ma formation par la préparation du 2CASH (Certificat Complémentaire pour les enseignements Adaptés et la Scolarisation des élèves en situation de Handicap option D : troubles graves des fonctions cognitives) à Lyon.

Pour compléter mes connaissances, j'ai pu ensuite, grâce à l'obtention d'un congé formation, préparer une licence Science de l'Éducation, un D.U. en neuropsychologie et éducation à Lyon, suivre une formation de coordonnateur d'UPI et enfin préparer l'ouverture de l'UPI dans le lycée où je travaille actuellement.

La formation suivie, mon expérience avec les élèves de l'UPI collège, mon parcours, ma connaissance de la dyslexie m'ont permis de rencontrer des chefs d'établissements, des enseignants et des parents. Depuis 2007, je suis coordonnatrice d'une ULIS lycée qui a le privilège de fonctionner en partenariat entre deux établissements proches géographiquement : l'un dépendant du Ministère de l'Éducation Nationale, l'autre du Ministère de l'Agriculture. Les plateaux techniques mis à la disposition des élèves sont ainsi multipliés.

3- **Que représente le travail en ULIS ?**

Le fonctionnement d'une ULIS lycée basée sur 2 établissements est riche mais la gestion est considérable. Le terme « coordination » y prend tout son sens avec la quinzaine d'enseignants qui intervient auprès des 8 élèves (4 garçons et 4 filles âgés entre 16 et 19 ans), l'emploi du temps sur les deux lycées, les déplacements, la gestion des prises en charge taxi, les services de soins, les parents, les stages, les dossiers, les tâches administratives, les impondérables, les incontournables et les aléatoires, la recherche d'une sortie possible pour les élèves, sans oublier la mission d'enseignement pour environ 11 heures par semaine.

Les semaines sont chargées, la responsabilité conséquente mais je ne voudrais pas revenir en arrière.

De plus, j'ai la chance d'avoir autour de moi, des auxiliaires de vie scolaire (collectifs), des collègues et des chefs d'établissement, sur lesquels je peux compter et avec lesquels nous formons une équipe solide et stable. Sans le fruit de cette collaboration, l'ULIS ne fonctionnerait pas.

4- Quels sont les points positifs de votre travail ?

Le fonctionnement que je propose convient aux deux lycées et me permet d'offrir des activités pertinentes aux élèves.

En ce qui concerne les élèves en situation de handicap, leur spontanéité, leur franchise, leur émerveillement, leur motivation, leur envie de bien faire restent la meilleure des stimulations même si leur niveau scolaire reste faible, même si certains points acquis avec peine deviennent incertains, même si leur capacité de mémorisation est limitée, même si parfois, on a l'impression de ne pas avancer.

Parfois, je suis découragée par les difficultés à trouver des solutions pour des stages en entreprise, désolée de ne pas pouvoir aborder le handicap avec certaines familles, démotivée lorsque les solutions post-Ulis lycée sont plus que limitées, navrée de ne pas pouvoir travailler sur les compétences des référentiels de CAP parce que les élèves n'atteindront pas le niveau, fâchée après les « pondeurs de textes » qui proposent des théories impossibles à mettre en pratique. Mais, tout ce versant négatif est balayé lorsque les élèves, dans leur franc parler remettent les choses à leur place, relativisent les problèmes, innocentent les plus coupables, continuent d'avancer parce qu'ils y croient et prennent plaisir à apprendre et à être là, à l'école, comme tout le monde.

Je crois que des solutions restent possibles et envisageables pour que chaque jeune ait sa place, un emploi dans la société pour y être reconnu. Tant que je reste persuadée de cela, mon travail a du sens et je reste positive.

5- Que doit-on changer pour une meilleure adaptation de nos élèves ?

Les élèves en situation de handicap sont adaptables à toutes les situations, faire avec, ils le savent, le pratiquent et restent motivés. L'école fait ce qu'on lui demande : offrir à tous une scolarisation possible. Certes les moyens humains et financiers pourraient être augmentés mais le plus important est la sortie de ces jeunes. Quelle place pour eux dans notre société ? Ces filles et ces garçons scolarisés en milieu ordinaire ont acquis des compétences gestuelles en lycée professionnel, nous travaillons avec eux sur le développement de leur autonomie et leur confiance en eux.

A leur sortie d'ULIS lycée, ils sont employables, certes pas tous sur un emploi adapté en milieu ordinaire, mais ils sont capables de faire quelques tâches simples. S'il y a une chose à changer, ce serait l'adaptation de l'emploi par l'aménagement de postes en entreprise, la création de places en ESAT. L'école scolarise, le monde du travail devrait pouvoir prendre le relais avec le soutien des politiques

Le monde ordinaire devrait être plus confronté au monde du handicap pour le connaître, le découvrir, ne plus en être effrayé, l'accepter et le côtoyer tout simplement.



Handicap mental, qu'est - ce que c'est ?

L'expression « handicap mental » qualifie à la fois une déficience intellectuelle (approche scientifique) et les conséquences qu'elle entraîne au quotidien (approche sociale et sociétale).



Le handicap mental se traduit par des difficultés plus ou moins importantes de réflexion, de conceptualisation, de communication, de décision, etc.

Ces difficultés doivent être compensées par un accompagnement humain, permanent et évolutif, adapté à l'état et à la situation de la personne. C'est à la solidarité collective qu'il appartient de reconnaître et de garantir cette compensation.

Une personne handicapée mentale est un individu à part entière, une personne à la fois ordinaire et singulière:

Elle est ordinaire, parce qu'elle connaît les mêmes besoins que tout le monde, parce qu'elle dispose des mêmes droits que tous et qu'elle accomplit les mêmes devoirs.

Elle est singulière, parce qu'elle est confrontée à plus de difficultés que les autres citoyens, du fait de son handicap.

Qu'il s'agisse d'un enfant ou d'un adulte, la personne handicapée mentale est porteuse de manière permanente d'une déficience intellectuelle dont l'origine peut être très diverse. Elle a donc généralement besoin, le plus tôt possible, d'un soutien et d'un accompagnement adaptés pour l'aider à mieux communiquer avec les autres, exprimer ses envies, s'éveiller et développer sa personnalité, aller à l'école, travailler, **en quelques mots : vivre sa vie.**



Le handicap psychique n'affecte pas directement les capacités intellectuelles mais plutôt leur mise en œuvre. Il est toujours associé à des soins et ses manifestations sont variables dans le temps.

Dans la définition handicap mental, nous retrouvons une quantité de maladies différentes et toutes aussi déconcertantes. Un exemple:

La paraphrénie confabulante. La personne atteinte de cette maladie semble tout à fait normale, physiquement très en forme, le discours est tout à fait cohérent mais s'il n'était pas fait d'éléments pris ça et là. Cet adulte (25 ans) a une mémoire surprenante, il est tout à fait capable de calculer au centime près ses achats sans calculatrice alors qu'avec celle-ci il n'y arrive pas. Il est tout à fait capable de créer une phrase toute à fait cohérente avec des éléments pris ça et là mais la suite de son discours s'emballe et part dans des affabulations de plus en plus « énormes ».

Un des problèmes majeurs de ces maladies se trouve être la prise en charge. Les malades sont tous différents, ont tous un vécu particulier et du fait même de leur maladie une difficulté à réaliser les situations dans lesquelles ils se mettent. Ils ont donc besoin d'aide continue, 24h/24h, 365j/365j. Pour cela il existe des associations.



L'Unapei est la première fédération d'associations française de représentation et de défense des intérêts des personnes handicapées mentales et de leurs familles.

Reconnue d'utilité publique, Grande cause nationale 1990, 1995(*) et 2003(*), l'Unapei est un mouvement de proximité qui rassemble **600 associations**. Régionales, départementales et locales (**Urapei**, **Adapei**, **Apei**), elles peuvent également porter des noms divers (Papillons blancs, Chrysalide, Envol, etc.) et sont généralistes ou spécialisées dans certains types de handicaps (**Autisme**, Xfragile, syndromes divers). L'Unapei rassemble également les associations tutélaires (ATI) dont les missions sont plus spécifiques.

Les associations de l'Unapei, qui partagent **les mêmes valeurs**, sont toutes animées par des bénévoles, parents ou amis de personnes handicapées mentales. Elles regroupent 60 000 familles, emploient 75 000 professionnels et créent et gèrent 3 000 établissements et services médico-sociaux qui accompagnent 180 000 personnes handicapées dont 40 000 majeurs protégés.

Site: <http://www.unapei.org/>



L'Union Nationale des Amis et Familles de Malades psychiques est **reconnue d'utilité publique** depuis 1968.

L'UNAFAM regroupe plus de **15 000 familles**, toutes concernées, avec pour objet de :

- s'entraider et se former
- agir ensemble dans l'intérêt général

Les adhérents sont répartis dans **97 délégations départementales** .

2000 bénévoles y travaillent et y assurent ainsi :

- **L'entraide et la formation par**
 - l'accueil dans les permanences locales
 - l'information des familles
- **L'action dans l'intérêt général par**
 - l'orientation vers les lieux de soins ou d'insertion
 - la représentation des usagers
 - la participation auprès des instances consultatives chargées de définir la politique de santé mentale
 - la promotion et le soutien à la création de structures d'accompagnement
 - la promotion de la recherche

Site : www.unafam.org

L'enseignement:

La création des CLIS 1* et des ULIS opt D** a permis de mieux encadrer la scolarisation de ces enfants. Ces sections sont, la plupart du temps, dirigées par des enseignants titulaires du CAPA SH ou du 2 CA SH option D (troubles des fonctions cognitives) avec l'aide bien sûr de tous les enseignants qui accueillent ces élèves en inclusion dans leur classe. Pour en savoir plus : www.inshea.fr

Conclusion:

Certains préjugés entourent encore l'origine du handicap mental. Est-il héréditaire ? Génétique ? Accidentel ? En réalité, les raisons de la survenue d'un handicap sont diverses, et certaines restent inconnues. Les causes possibles ne produisent d'ailleurs pas toutes leurs conséquences au même moment du développement de la personne. Le fait est que la naissance d'un enfant porteur d'une maladie mentale engendre des difficultés conséquentes: rupture de la vie familiale, mise à l'écart par la famille, regard accusateur envers les parents, mise au ban de la société,

Il est donc nécessaire de se rapprocher d'associations pour obtenir les informations nécessaires et le soutien des autres personnes concernées. Aucune raison de baisser la tête devant les autres

* CLIS: Classe pour l'inclusion scolaire 1^{er} degré ** ULIS : unité locales d'insertion et de scolarisation 2nd degré



Sport adapté , Fédération du sport adapté

Il existe 2 fédérations sportives agréées en France correspondant aux différents types de handicaps :

- 1- La Fédération Française Handisport (handicap moteur et visuel et auditif).
- 2- La Fédération Française du Sport Adapté (handicap mental et troubles psychiques, troubles de l'adaptation), <http://www.ffsa.asso.fr/>



Toutes deux sont multisports et totalisent environ 60 000 licenciés (42 000 FFSA, 18 000 FFH). La **Fédération Française du Sport Adapté (FFSA)** a reçu délégation du Ministère de la Santé, de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative pour organiser, développer, coordonner et contrôler la pratique des activités physiques et sportives des personnes en situation de handicap mental, intellectuel ou psychique.

Ses Missions

- ✎ Offrir à toute personne handicapée mentale ou psychique, quels que soient ses désirs, ses capacités et ses besoins, la possibilité de vivre la passion du sport de son choix dans un environnement voué à son plaisir, sa performance, sa sécurité et à l'exercice de sa citoyenneté
- ✎ Développer la pratique du sport adapté (licenciés, formateurs, disciplines, rencontres)
- ✎ Développer le soutien au sport adapté (familles, établissements, associations, élus, administrations, entreprises...)

Les apports du Sport Adapté

- ✎ L'amélioration de la coordination des mouvements, de la gestuelle avec comme corollaire, une plus grande habileté et précision du geste
- ✎ L'acquisition d'une meilleure condition physique et hygiène de vie. Un rôle préventif sur la santé
- ✎ Le développement des fonctions cognitives
- ✎ L'élargissement des capacités de communication, d'interactions positives avec les autres
- ✎ L'acquisition d'une meilleure estime de soi à travers une activité physique abordée à un niveau adapté, renforçant ainsi le plaisir de faire et de réussir
- ✎ La construction d'un projet individuel ou collectif dans lequel s'inscrit la pratique régulière d'une activité physique
- ✎ La mise en œuvre de sa citoyenneté

Les parrains

Sandrine LEVET, grimpeuse française, **Marinette PICHON**, l'une des plus grandes footballeuses françaises, **Larbi BENBOUDAUD**, grand judoka français, **Nacéra CHEMMAM**, membre de l'Équipe de France de Taekwondo, **Malia METELLA**, une des plus grandes nageuses françaises, **Robert PIRES**, milieu offensif de l'équipe de France de football.



Alter & Go, loisirs pour personnes en situation de handicap mental



CANET-EN-ROUSSILLON

Du lac Titicaca aux pentes de Machu Picchu

Des membres de l'association "Alter et Go" ont séjourné dernièrement au Pérou. Ils présenteront leur voyage début novembre à Perpignan.

Après avoir passé quelques jours au bord du lac Titicaca puis à Cuzco, ils ont pris la direction de la Vallée Sacrée des Incas, accompagnés du guide Julio qui les éclairera sur de nombreux aspects de cette civilisation, lors des visites des sites de Pisac et de Ollantaytambo. Ce périple s'achèvera par la visite du Machu Picchu. Quelques jours plus tard, ils sont rentrés en France avec des souvenirs plein la tête.



Quelques membres de l'association dans la Cordillère des Andes.

Rendez-vous au Palais des Rois de Majorque
Si vous souhaitez en savoir plus sur cette belle expérience de tourisme solidaire adapté, ne ratez pas la soirée "Pérou : un voyage pas comme les autres", au Palais des Rois de Majorque, le vendredi 5 novembre, à 19 h. Cette soirée est organisée par l'association Alter et Go dans le cadre du mois de l'Économie sociale et solidaire (entrée sur invitation).

Été 2010

Née de la volonté de deux éducateurs travaillant en institution et du frère d'une adulte handicapée mentale, l'association ALTER ET GO ! a été créée officiellement en novembre 2008 afin de **proposer des activités de loisirs (sportifs, culturels ou de détente) pour les personnes en situation de handicap mental.** (P.S.H.M.)

La création de l'association répond à un manque d'offres de loisirs adaptés aux personnes handicapées mentales dans le département des Pyrénées Orientales en particulier et dans la région Languedoc Roussillon en général alors que de nombreuses initiatives de ce type existent depuis de nombreuses années dans d'autres régions françaises.

L'**objet** de l'association est d'organiser, sous forme de journées ou de séjours, des activités ou des manifestations sportives, culturelles et de détente au profit d'enfants, d'adolescents et d'adultes en situation de handicap mental, qu'ils soient pris en charge en institution ou pas.

Les **valeurs** de l'association telles que définies par les membres fondateurs sont les suivantes :

- **Déstigmatiser** le handicap mental via l'intégration en milieu ordinaire, en lien avec la loi de 2005,
- Développer une **logique pédagogique** autour du loisir, en lien avec le projet de la personne,
- **Dépasser la représentation sociale** en offrant aux personnes handicapées des activités qui ne leur sont pas habituellement proposées,
- Faire bénéficier les adhérents du **meilleur tarif possible sans remettre en cause les valeurs et les principes de fonctionnement de l'association**,
- Être une **association agréée** afin de démontrer notre démarche qualité dans la prise en charge d'enfants, d'adolescents et d'adultes en situation de handicap mental : agrément Tourisme, agrément Vacances Adaptées Organisées, agrément Jeunesse et éducation populaire....
- Avoir une **gestion transparente** vis à vis des différents partenaires : les usagers et leur famille, les institutions, les représentants de l'État, les partenaires financiers...

Si vous souhaitez partager une expérience humaine, n'hésitez pas, Alter&Go recherche des responsables d'activité et des animateurs pour ses journées, week-ends et séjours. Pur cela il vous suffit d'envoyer un courriel à : alteretgo.info@gmail.com

Pour plus d'informations sur l'association, rendez vous à l'adresse suivante: www.alteretgo.org

Avis Handiressources: Il est à espérer que ces initiatives montrent que les P.S.H.M. sont des personnes tout à fait sociables et que leur contact est un bienfait. Être auprès de personnes qui ne vous jugent pas et qui ne demandent qu'à faire partie de la société au lieu d'y être rejeté. « contrairement aux délices viticoles de la région, les instants passés auprès de ces adultes différents amènent un bienfait dans notre vie et pour toujours »



Basilique royale de Saint Denis - 93

Premier chef d'œuvre monumental de l'art gothique, la basilique de Saint Denis a été conçue par l'abbé Suger au 12^osc. siècle et achevée au siècle suivant. Nécropole des rois de France, la basilique abrite une collection de tombeaux, gisants (12^osc. au 14^osc.) ainsi que des vitraux du 12^o sc. à nos jours. Elle abrite aussi trois cryptes différentes, celle du 8^osc. , carolingienne où était vénéré le tombeau de St Denis, la crypte de l'abbé Hilduin, 9^osc., et qui sera modifiée par l'abbé Suger pour devenir la salle centrale de la crypte actuelle.

La nef de la basilique est gothique avec des voutes d'ogives ainsi que de nombreux vitraux ce qui donne une couleur changeante tout au long de la journée.

Le chœur est sur élevé donc difficilement accessible aux fauteuils. Par contre, via un ascenseur vous aurez la possibilité de vous rendre dans les cryptes.

Handicap mental et psychique, visites adaptées.

Peut-être le plus compliqué à adapter des handicaps de part la nature même de celui-ci. Vous devez rendre vivant, attrayant vos propos, bien souvent ce qui va les toucher est déroutant. Le regard d'un ange-lot rassurera, celui d'une gargouille fera peur. La maîtrise d'un grand sculpteur rendra indifférent la personne handicapée mentale ou psychique alors que vous êtes là à vous extasier sur sa sculpture.

C'est pour cela qu'il faut prévoir la visite pour eux et non pour nous, faire une première visite seul pour s'imprégner de la magie du lieu pour mieux la restituer ensuite.

Il est essentiel de comprendre que les moyens intellectuels dont disposent ces personnes risquent d'être limités, oubliez les notions de temps et de distances bien souvent incompréhensibles pour ces personnes qui vivent au jour le jour.

Limitez aussi votre temps et laissez les vivre l'instant.

A la basilique, les Monuments Historiques ont travaillé sur des questions simples:

Où se trouve la basilique?

Voulez vous découvrir la crypte?

Voulez vous découvrir les tombeaux et les gisants des reines et rois de France?

Voulez vous découvrir les vitraux?

Sur le site Monum.fr , vidéos, documents audio sont là pour vous aider à préparer la visite : [cliquez ici](#)



Crypte de Hilduin, insérée dans celle de Suger
crédit photo J Repessé

Basilique accessible aux personnes handicapées motrices à l'exception du chevet, toilettes adaptées à proximité de la billetterie.

Animations et visites :

Handicap visuel : Visite tactile, atelier, plans en relief

Handicap mental : Visite sensorielle, atelier, maquettes, dessins.

Handicap auditif: Visite en LSF, parcours en lecture labiale

Handicap moteur: la Basilique Saint-Denis et les tombeaux des rois de France

Gratuité accordée aux personnes handicapées et à leur accompagnateur sur présentation d'un justificatif.

Contact:

Site internet : <http://saint-denis.monuments-nationaux.fr>

E-mail : basilique-saint-denis@monuments-nationaux.fr

- tel : 01 48 09 83 54
- fax : 01 48 09 83 66

Accès :

1, rue de la Légion d'Honneur
93200 SAINT-DENIS

Quartier : 93 – Seine-Saint-Denis

- Saint Denis-Basilique
- RER : Saint-Denis



Texte

Canal du Midi— Canal de la Robine



Expérimentation Label « destination pour tous »



Depuis 2002, le CDT de l'Aude anime pour le compte du Conseil Général de l'Aude la démarche « Tourisme & Handicap » sur l'ensemble du département. Cette démarche vise à qualifier des produits et services touristiques (hébergement, restauration, sites de visites et de loisirs, offices de tourisme,...) selon des critères nationaux certifiant leur accessibilité au public en situation de handicap. Cette action concerne les quatre types de handicap. Dans ce cadre, près de 100 prestations sont aujourd'hui labellisées dans toute l'Aude.

Le projet « Canal du Midi et de la Robine accessible » a donc été sélectionné pour porter cette expérimentation pendant six 6 mois.

Dans le cadre de ce projet un certain nombre d'outils seront mis en place:

-  un site internet dédié au **Tourisme & Handicap Aude, Pays Cathare** sera mis en ligne à la fin de l'année (norme Accessiweb 1.1).
 -  **E-road-book¹** afin de faciliter l'itinérance des touristes et/ou sportifs handicapés.
 -  **Carnet de voyage Canal du Midi et de la Robine accessible** rassemblant toutes les informations utiles au voyageur (restauration, hébergement, services d'urgence, sites touristiques, ...) et en même temps les sites accessibles aux personnes handicapées.
 -  **Documentation en braille « Canal du Midi et la Robine »** qui comprendra des informations touristiques, historiques et pratiques.
- Si la problématique de l'accessibilité doit être prise en compte, elle suppose des aides spécifiques à mettre en place:
-  **Prêt de Handbike sur le Canal du Midi et de la Robine** pour dynamiser le cyclotourisme des personnes handicapées moteur (en partenariat avec Handisport, les communes de Narbonne et Carcassonne)
 -  **Prêt de la « 3^{ème} roue » Cité de Carcassonne:** incontournable sur le trajet du canal du Midi, la cité de Carcassonne est néanmoins difficilement accessible pour les personnes en fauteuil. Des solutions alternatives de prêt de matériel sont à l'étude pour palier aux problématiques de cheminement



La valorisation du canal du Midi et de la Robine s'appuie sur les initiatives existantes:

Exposition photographique « Sur les traces de Pierre-Paul Riquet » Chroniques d'un visionnaire Maison des Mémoires de Carcassonne - Juin 2011,

Exposition « Les contours d'un détour, le Canal du Midi à Carcassonne » Archives départementales de l'Aude - Carcassonne - Printemps 2011,

Festivals Aude Aventure Handisport, 18 et 19 juin, situé en bordure du Canal du Midi, La Nautique Narbonne

Liens:

www.plan-canal-du-midi.com

Site:

<http://www.audetourisme.com/>

Courriel:

tourismehandicap@audetourisme.com



Crédit photo:

© C.G. Deschamps CDT AUDE

1: E-road-book - application pour téléphonie mobile



INSHEA www.inshea.fr

Établissement d'enseignement supérieur, l'INS HEA agit pour la scolarisation, l'éducation et la formation des publics à besoins éducatifs particuliers.

Ses missions

La **recherche** sur l'accessibilité des systèmes éducatifs et l'insertion sociale et professionnelle des personnes à besoins éducatifs particuliers. La **formation** pour l'accueil, l'éducation et l'intégration des jeunes en situation de handicap destinée au personnel de l'éducation nationale, des établissements spécialisés, de la santé, des collectivités, des associations, des cellules handicap et aux référents handicap, parents et entreprises.

L'**expertise** dans la mise en œuvre des politiques d'éducation et de formation.

L'**information** sur l'adaptation scolaire et l'accessibilité collectée et diffusée par le centre de documentation.



INS HEA
58-60, avenue des landes
92150 Suresnes
Tél. : 01 41 44 31 00
Fax : 01 45 06 39 95

Formation diplômante INSHEA

Dans le cadre de la scolarisation des enfants handicapés mentaux ou psychique, l'INSHEA met en place les formation CAPA SH, pour les enseignants du 1er degré, 2 CA SH, pour ceux du 2nd degré à travers l'option D: enseignants spécialisés chargés de l'enseignement et de l'aide pédagogique aux élèves présentant des troubles importants des fonctions cognitives.

Cette formation de 400 heures (6 semaines) doit permettre à l'enseignant d'apporter son concours à l'analyse et au traitement des situations scolaires qui peuvent faire obstacle au bon déroulement des apprentissages, contribuer à l'identification des besoins éducatifs particuliers, favoriser et de contribuer à la mise en œuvre d'actions pédagogiques différenciées et adaptées.

L'examen comporte deux épreuves:

- une épreuve professionnelle : deux séquences consécutives d'activité professionnelle, de 45 minutes chacune, suivies d'un entretien avec le jury (durée de l'épreuve : 2h30)
- une épreuve orale de soutenance d'un mémoire professionnel (durée de l'épreuve : 30 minutes — 10 minutes de présentation et 20 minutes d'entretien).

ASH - INSHEA



Quelle accessibilité au savoir pour les enfants handicapés mentaux ou psychiques ? Les adaptations pédagogiques qui permettent de répondre au mieux à cette exigence s'appuient à la fois sur :

- une connaissance fine des troubles ;
- la compréhension de leur impact sur les processus d'apprentissage ;
- la mise en place de situations d'apprentissage adaptées.

Cet ouvrage propose une synthèse attendue, à la fois complète et pratique, sur ces trois volets du travail de l'enseignant. Il accompagne les équipes éducatives qui accueillent des élèves dont la situation de handicap résulte de troubles importants des fonctions cognitives. Pour répondre au mieux aux attentes des enseignants, qu'ils soient en milieu ordinaire, spécialisés ou en formation de spécialisation, dans le premier comme dans le second degré, Bruno Égron a coordonné une équipe associant spécialistes du handicap de l'INS HEA, conseillers pédagogiques ASH de l'ANCP et enseignants spécialisés. Offrant des outils professionnels, sans sacrifier pour autant la clarté et la précision des concepts, l'ouvrage se veut un guide indispensable pour tout enseignant et établissement scolaire.

Scolariser les élèves handicapés mentaux ou psychiques : 20 euros



Texte

TROPHÉES HANDIRESPONSABLES



Les « **Trophées Gesat pour des prestations HandiResponsables** » ont pour but de valoriser des prestations remarquables délivrées par des structures du secteur protégé et adapté (ESAT, EA ou Groupement d'ESAT et/ou d'EA) répondant aux besoins des donneurs d'ordres public ou privé qui seront évaluées selon les 3 dimensions suivantes :

1. Travail en réseau dans le cadre d'une réponse collective à un appel d'offre multi-sites et/ou à forte volumétrie ou d'une création de filière métier sur laquelle interviennent plusieurs établissements.
2. Développement de nouveaux services ou produits adaptés aux demandes des donneurs d'ordres publics et privés.
3. Accompagnement des travailleurs en situation de handicap par la mise en place de formations ou d'accompagnements socioprofessionnels spécifiques.

L'appel à candidature : à la fin du mois d'avril, les 2000 ESAT et EA ont reçu un dossier de candidature, téléchargeable également sur le site Internet du Gesat.

Chaque candidature devra être à la fois :

1. Portée par une structure du secteur protégé et adapté.
2. Soutenue par une entreprise privée ou un donneur d'ordre du secteur public ou assimilé.

Le jury : le jury national sera constitué d'un binôme d'experts venant du secteur privé et/ou public (entreprises/collectivités partenaires) et du secteur Protégé et adapté (directeurs, responsables production, travailleurs sociaux, chefs de services, etc) pour chaque catégorie de prix. Un appel à la candidature sera lancé le 28 avril.

L'évènement : La remise des Trophées aura lieu le jeudi 8 décembre 2011 au cours d'une soirée Évènementielle, dans les locaux d'Allianz France – Paris

Les prix - quatre prix seront décernés lors de cette soirée :

- * 3 prix pour le lauréat de chacune des 3 dimensions
- * Un grand prix correspondant à la candidature la plus remarquable, autrement dit ayant cumulé le meilleur résultat sur l'ensemble des trois dimensions.
- * Les lauréats bénéficieront d'une valorisation importante de leur action en terme de communication : Réalisation d'un film sur chaque initiative récompensée
- * Articles dans les newsletters
- * Articles dans la presse spécialisée (Achats et Médico-social, etc.),

Contact :

Fatou KASSE-SARR, Responsable Communication Gesat - 01 75 44 90 06 – fatou.kasse-sarr@reseau-gesat.com

Informations groupées

HANDI-RESSOURCES



La lettre de l'ASH

Lettre mensuelle d'information destinée aux enseignants de l'adaptation scolaire et la scolarisation de élèves en situation de handicap... Et à ceux qui s'y intéressent...

JC Wiart - 06 01 01 91 36 - lettre-de-l-ash@yahoogroupes.fr - <http://www.crisalis-asso.org>

A.N.A.E.

Approche Neuropsychologique des Apprentissages chez l'Enfant

2011

VOL 23, Tome I à V, N° 111 à 115

N° 111 La Dyspraxie,

N° 112/113 Le développement du jeune enfant : les apports de la recherche à la prise en charge des enfants aujourd'hui et demain par les professionnels

N° 114 État des lieux sur la précocité

N° 115 TDA/H

Serpodile

Un nouveau site créé par Élisabeth Fabre de Morlhon qui en a eu l'idée en suivant la



scolarité de ses enfants et en particulier celle de sa fille, hémiplégique et dyspraxique.

Le manque d'outils pédagogiques adaptés aux enfants en difficultés l'a conforté de son idée de créer ceux-ci et de les diffuser après avoir sollicité l'aide des professionnels de la santé.

C'est ainsi que Serpodile est né. Son but est d'aider les enfants en difficultés scolaires et d'améliorer les moyens que possèdent les enseignants et les parents pour apprendre aux enfants.

Bonne visite sur <http://serpodile.com/> .